



PROGRAMME DE FORMATION DU RENDEZ-VOUS POST PERMIS

Le continuum éducatif est une stratégie d'enseignement de la sécurité routière mise en œuvre en France et reposant sur le principe que les connaissances et les compétences ne doivent pas se limiter qu'au seul permis de conduire, mais doivent être acquises dès le plus jeune âge et progresser de façon continue, en fonction des capacités et des besoins de chacun.

Ces acquisitions sont sanctionnées par une série de certifications et de formations qui s'étalent tout au long de la vie.

La chaîne du continuum éducatif se réalise en 3 grandes étapes :

- Les attestations scolaires de sécurité routière et le brevet de sécurité routière,
- Les permis de conduire
- Les formations post-permis.

Durée : 5 h (2h de théorie et 3h de pratique)

DEROULEMENT :

- Cette formation sera assurée par l'enseignant de la conduite de l'auto-école E.C.P, pour une durée de 5h, en 2 phases
- Nombre de stagiaires : entre 3 et 6

Accueil et présentation des participants : retour d'expérience et identification des attentes de chacun en matière de sécurité routière.

- **Première phase :**
 - . Partie théorique

- . Sensibilisation aux dangers de la route et aux situations à risque
- . Prise de conscience de son rôle et de son implication à la sécurité routière.
- . Présentation de la politique de Sécurité Routière.

- **Deuxième phase :**
 - . Pratique gratuite par groupe de 3 élèves. Chacun des trois participants conduit à tour de rôle avec le formateur et une première évaluation est faite avec une auto-critique et une synthèse collective.
 - . Démonstration d'une conduite apaisée
 - . Exercices sur les thèmes de la vitesse, du temps de réaction et du freinage.
 - . Etude de cas d'accidents
 - . Réflexion autour des différentes réactions individuelles devant un même évènement
 - . Echange autour des thèmes liés à la Sécurité Routière
 - . Bilan du stage

Les stages permettent d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation, et de comprendre que la conduite est une activité sociale, nécessitant le respect de normes.

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?

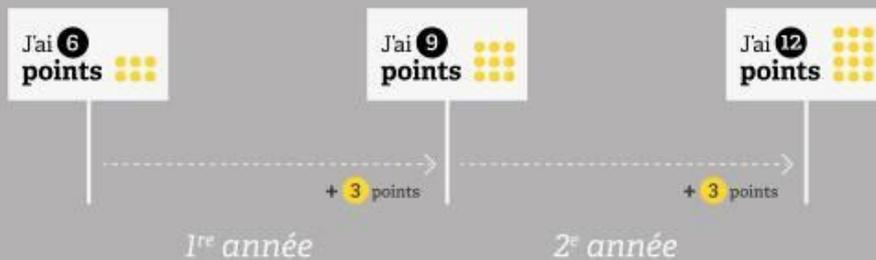


CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.